

Circulaire aux administrations communales N° 3/2011

Objet: European Public Sector Award 2011

Le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative souhaite informer les communes qu'elles ont la possibilité de participer au « European Public Sector Award », un prix décerné tous les deux ans à des établissements publics européens qui ont lancé des initiatives innovatrices ayant entraîné une amélioration de leur performance administrative.

Vous trouverez plus d'informations sur ce prix ainsi que sur les conditions de participation sous le lien suivant : http://www.epsa2011.eu/en/home/

La date limite pour l'introduction des dossiers est le 25 mars 2011.

Pour tout renseignement supplémentaire ainsi que pour une éventuelle aide à la préparation des dossiers, vous pouvez contacter

Fax: (+352) 45 30 15 www.syvicol.lu

Monsieur Guy Wagener

Conseiller de direction 1ère classe

Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative

Tél: 2478-3144; E-mail: guy.wagener@mfp.etat.lu).